

«LE DOMAINE DE L'ENGOULEVENT» !!!

Quel cynisme... Détruire sans vergogne l'habitat de cet oiseau protégé et utiliser son nom comme argument «commercial» de vente de ce même habitat, WAOUH... il fallait y penser ! La SOVI ne recule devant rien...

A l'heure où, tous les jours, de nombreuses communes «ouvrent les yeux» pour limiter les dégâts de l'artificialisation des sols, lutter contre le sur-développement de l'immobilier touristique, le sur-tourisme, on vient nous expliquer qu'à Lit et Mixe, il y a un besoin indispensable de nouvelles constructions pour le développement de la commune... Quels sont ces besoins, sont-ils réellement quantifiés, et non imaginés par quelques financiers pressés de bâtir avant la publication du PLUi ? Comme en témoigne la municipalité de St-Julien-Born... Commune voisine.

Peut-être ne sommes nous pas des spécialistes, mais l'artificialisation des sols, la densité des constructions (terrains de 500 à 700 m²), ne vont en rien améliorer les conditions de vie des habitants (quel qu'ils soient) de Lit et Mixe.

La forêt protège des vents, la forêt amène la fraîcheur en fin de journée, la forêt permet l'absorption des eaux pluviales, la forêt abrite faune, flore, écosystème indispensable à la vie...

Cette parcelle n'est pas seulement, comme on veut bien nous le faire croire, uniquement composée de plantations artificielles de pins de landes sans intérêt particulier... sauf intérêt financier à la revente... Cette parcelle est également riche en feuillus et essences nobles chênes, chênes lièges... D'après la SOVI, il paraît que les futurs acquéreurs seront obligés de conserver certains arbres, voire d'en replanter sur leurs propriétés !?!

On peut être mercantile sans toutefois se moquer ouvertement de ses interlocuteurs !

Bon nombre de personnes se sont installées à Lit et Mixe. Ces choix géographiques ont été guidés par la paisibilité des lieux, la nature, la différence assumée par la municipalité précédente des communes très touristiques, Capbreton, Moliets, Messanges au sud, Mimizan au Nord. Ce territoire portait le nom évocateur de « Parenthèse verte » .

Qu'il y ait des projets immobiliers raisonnés, concertés pour améliorer, développer la «Vie» de Lit et Mixe, soit ! Actuellement, il y a déjà plusieurs programmes immobiliers en cours. Il n'est donc pas nécessaire la mise en œuvre d'un tel projet. Sans occulter le fait qu'il faille des résidences secondaires pour l'économie touristique, n'y en a-t-il pas déjà suffisamment avec les projets en cours pour détruire, sans aucune réflexion et concertation des habitants (les premiers concernés), 10 hectares de biodiversité. J'invite la municipalité à investir dans des projets immobiliers permettant l'accession à la propriété, à la location des jeunes et moins jeunes litois, des travailleurs saisonniers...

Qu'en sera-t-il de l'utilisation des ressources naturelles ? L'eau... De plus en plus de territoires restreignent la consommation d'eau potable... Eau nécessaire et indispensable à la vie...

Selon le Service Public d'Information sur l'Économie de l'Eau, 1 personne consomme France 148 litres d'eau potable par jour... Comme ce projet ne s'adresse qu'à des résidences secondaires (en tout cas, c'est le souhait de la municipalité pour récolter de la taxe d'habitation) le calcul est simple : 88 résidences x 4 personnes (minimum) x 148 litres = 52 m³/jour !!! C'est un minimum !!!

La commune semble être très confiante et rassurante quant à la non pénurie de cette ressource...

Quand nous serons touchés par les restrictions d'eau, personnes n'en sera satisfait. Ni les habitants, ni les travailleurs saisonniers, ni les touristes, ni les nouveaux résidents auxquels on aura vendu du rêve...

Pour toutes ses raisons, et beaucoup d'autres, je m'oppose à la mise en œuvre d'un tel projet

destructeur de l'environnement naturel et humain.

Roselyne JANVIER résidente de Lit e Mixe